

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**CANTON DE SIGOULES**  
**COMMUNE DE MONESTIER**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 19 septembre 2019.**

**Présent(e)s** : : Marie-Agnès BROUILLEAUD, Claude SAUVAGE, Elisabeth ALEXANDER, Anne WAUQUIER, Christian DESREUMEAUX, Patrick VERGNOL.

**Absents excusés** : Virginie CHUPIN (procuration à Patrick VERGNOL, Philippe MORAND (procuration à Elisabeth ALEXANDER),

**Absents non excusés** : Richard DOUGHTY

**Secrétaire de séance** : Anne WAUQUIER

**ORDRE DU JOUR**

- SDE 24 : modification éclairage publique
- Modification subvention association
- Règlement utilisation Halle
- SIAEP : présentation annuelle rapport de l'eau
- Devis voirie
- Réalisation d'un emprunt voirie

**QUESTIONS DIVERSES**

- Antenne Orange
- Organisation Bourru/Châtaignes
- Divers

\*\*\*\*\*

**La séance est ouverte à 18h50**

En préambule, signature de la liste de présence et lecture par Madame Le Maire du compte rendu du dernier conseil municipal.

<b>Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal</b>
---

Nombre de votants :8 – pour :8 – contre :0 – abstention : 0

**Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

<b>SDE : modification éclairage public</b>
--

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que dans la résidence du Merlan il y a eu différentes tentatives d'intrusion dans les propriétés au cours de l'été. Les habitants de celle-ci ont demandé à ce que l'éclairage public soit maintenu toute la nuit.

Madame Le Maire rappelle que l'extinction de l'éclairage public s'effectue pour le moment à 23h.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer pour le maintien de l'éclairage public à hauteur de 3 foyers lumineux allumés toute la nuit dans la résidence du Merlan.

Les trois foyers lumineux concernés sont référencés avec les numéros : 0040/0041/0042.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention 0

Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité

#### **Modification subvention association**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suivant délibération numéro 2019\_11 du 10 avril 2019 il a été décidé l'attribution d'une subvention d'un montant de 130€ à l'association Zone Franche.

L'attribution de cette subvention à Zone Franche est mise en place dans le cadre de l'organisation du festival le son des mots qui a lieu sur la commune de Monestier au mois de septembre. L'association Le son des mots et Zone Franche se sont séparés il y a lieu de rectifier la délibération ci-dessus mentionnée. En ce sens que le bénéficiaire de la subvention est l'association le son des mots et non l'association Zone franche.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité

#### **Règlement Utilisation Halle**

Madame le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de mettre en place un règlement pour les conditions de mise à disposition de la Halle.

Il est proposé :

Montant de la caution : 1000€

Madame le Maire donne à la lecture les projets de règlement d'occupation et de contrat d'occupation. Un état des lieux de la Halle et du mobilier devra être réalisé à chaque location.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité

#### **SIAEP : présentation annuelle rapport de l'eau**

Madame le Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2018, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP DES COTEAUX SUD BERGERACOIS.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Il est à noter que le rendement pour la commune de Monestier est passé de 67% à 76% en 4ans, grâce à la sectorisation et aux remplacements des canalisations sensibles aux fuites.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : la proposition est acceptée à l'unanimité

### **Devis voirie/ Réalisation d'un emprunt voirie**

Madame Le Maire expose qu'il est trop tard dans l'année pour réaliser des emprunts, les travaux sur ces routes ne pourront pas être réalisés cette année, il n'y a donc pas lieu de délibérer sur les points suivants :

- Devis voirie

Réalisation d'un emprunt de voirie

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Antenne Orange

Une réunion est à programmer avec Orange, le syndicat de l'eau, le propriétaire Mr Jean-Paul Portier, la mairie de Saussignac si intéressés. L'emplacement proposé est le château d'eau qui ne nécessite pas d'investissement.

- Organisation Bourru/Châtaigne

La manifestation Le Bourru/Châtaigne se tiendra sous la hale si le temps le permet : buffet froid, bourru et châtaignes. A cette occasion, madame Le Maire présentera le nouveau comité des fêtes.

- Divers

Le projet de sécurisation des bourgs est en train d'être finalisé avec la CAB car il s'agit de leur compétence.

**La séance est levée à 19h55**